

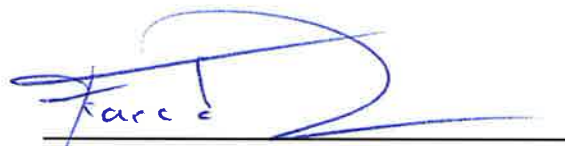
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **12 mars 2018 à 19 heures 00**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Acceptation de l'avis de convocation
 2. Embauche du camp de jour 2018
 3. Avis de motion du projet de règlement #18-733 décrétant des travaux de réfection de voirie et d'aqueduc sur la rue des Carouges
 4. Période de questions.
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, Le
9 mars 2018

Avis numéro : 2018-10



François Drouin
Directeur général

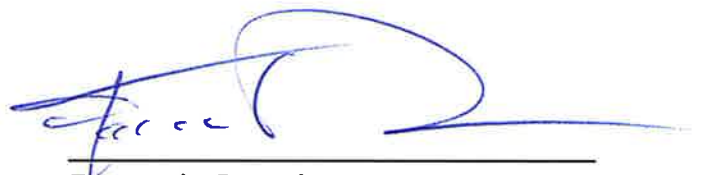
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 9 mars 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
Le 9 mars 2018



François Drouin
Directeur général